

ROSSINI
Maison de Ventes aux Enchères

FONTAINEBLEAU PARIS VERSAILLES
Osenat



« Les pistolets qui auraient pu changer le cours de l'Histoire »

L'Empire à Fontainebleau

« Les pistolets qui auraient pu changer le cours de l'Histoire »

VENTE À FONTAINEBLEAU DIMANCHE 7 JUILLET 2024

Vente

Dimanche 7 Juillet 2024 à 14h
Hôtel d'Albe
9/11 rue Royale
77300 Fontainebleau

Expositions Hôtel d'Albe

9/11 rue Royale
77300 Fontainebleau

Judi 4 juillet de 14h à 18h
Vendredi 5 et samedi 6 juillet
de 10h à 13h et de 14h à 18h

Ordres d'achat et enchères téléphoniques

Absentee bids & telephone bids

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques pour les œuvres d'art et objets de cette vente.

We will be delighted to organise telephone bidding.

Tél. : +33 (0)1 64 22 27 62
www.osenat.com

Consultez nos catalogues et laissez des ordres d'achat sur www.osenat.com

Résultats des ventes

Sale results

visibles sur www.osenat.com

Administration des Ventes / Règlements

+33 (0)1 80 81 90 13
empire@osenat.com

Expedition / Shipping

Pierre LORTHIOS
+33 (01) 80 81 90 14
expedition@osenat.com

Important

La vente est soumise aux conditions imprimées en fin de catalogue. Il est vivement conseillé aux acquéreurs potentiels de prendre connaissance des informations importantes, avis et lexique figurant également en fin de catalogue.

Prospective buyers are kindly advised to read the important information, notices, explanation of cataloguing practice and conditions at the back of this catalogue.

Agrément 2002-135

Participez à cette vente avec :

DrouotLIVE

Enregistrez vous sur www.osenat.com

live interencheres-live.com
Enchères LIVE et ordres d'achat secrets

invaluable
The world's premier auction and gallery

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



ROSSINI

Maison de Ventes aux Enchères

Pascale MORELLE-MARCHANDET
Directeur Général
Commissaire-priseur

Olivier NUZZO-REVOL
Directeur Général Délégué
 +33 (0)1 53 34 55 05
 olivier.nuzzo@rossini.fr

Astrid VILLETTE
Responsable de la vente
 +33 (0)1 53 34 55 29
 astrid.villette@rossini.fr

Rossini
 7, rue Rossini
 75009 Paris

Osenat

FONTAINEBLEAU PARIS VERSAILLES

Jean-Pierre OSENAT
Président
Commissaire-priseur

Jean-Christophe CHATAIGNIER
Directeur Général Associé
 +33 (0)1 80 81 90 04
 jc.chataignier@osenat.com

Raphaël PITCHAL
Assistant
Département Souvenirs Historiques
 +33 (0)1 80 81 90 13
 assistant-empire@osenat.com

Osenat
 9/11 rue Royale
 77300 Fontainebleau

EXPERTS

CABINET D'EXPERTISES JEAN-CLAUDE DEY

Jean-Claude DEY
 Expert honoraire près la Cour d'Appel de Versailles
 Ancien Assesseur près la Commission de Conciliation et d'Expertise Douanière
 Membre du S.F.E.P.

Arnaud de GOUVION SAINT-CYR
 Membre du S.F.E.P.

8 bis Rue Schlumberger,
 92430 MARNES LA COQUETTE
 +33 (0)1 47 41 65 31
 jean-claude.dey@wanadoo.fr
 www.jeanclaudedey-expert.com

EXCEPTIONNEL COFFRET NÉCESSAIRE DE DEUX PISTOLETS RÉALISÉS PAR GOSSET

Présent de l'Empereur Napoléon I^{er}
au général de Caulaincourt, duc de Vicence.
Au château de Fontainebleau.



*« Les pistolets
qui auraient pu changer
le cours de l'Histoire »*



Ayant appartenu à l'Empereur Napoléon I^{er} et offert par lui-même
au général Armand de Caulaincourt, duc de Vicence,
dans la nuit du 12 au 13 avril 1814.

Coffret de forme rectangulaire, recouvert d'un plaquage en ronce de noyer, enrichi en bordure d'une baguette en ébène, gainé à l'intérieur, dans le couvercle, de velours vert richement brodé sur le pourtour d'une large broderie or à décor d'une suite de feuilles de chêne et d'abeilles dans les angles, entourant, au centre, un « N » sous couronne de laurier portant neuf étoiles, brodé en suite en fils or.

Platine de la serrure en argent, gravée,
(postérieurement, par la famille, au XIX^e siècle, en mémoire du présent),
« Boîte de pistolets donnée à Fontainebleau à Monsieur le duc de Vicence par l'Empereur Napoléon en 1814 ».

Serrure à trèfle à entrée en laiton (manque la clé).

Toutes les vis de la platine et des charnières sont ciselées.

Les pistolets et les accessoires sont encastrés et présentés dans un plaquage de ronce de noyer découpé, garni de velours vert dans les fonds et agrémenté, dans les angles, de deux compartiments à couvercles à boutons ivoire en forme d'urne.

Il présente curieusement à l'intérieur, deux pistolets à silex numérotés « 1 » et « 2 ».

L'un, le numéro « 1 », à monture à fût court ;

l'autre, le numéro « 2 », à monture à fût long.

6



7



PISTOLET À SILEX NUMÉROTÉ « 1 » À FÛT COURT.

Canon octogonal, ruban, damas frisé, de couleur bleui, légèrement tromblonné à la bouche, à rayures cheveux (80 environ), finement décoré à la bouche de deux frises et feuillages à l'or, grain d'orge en or réglable, signé à l'or aux $\frac{3}{4}$, dans des réserves, « Gosset » sur le pan gauche, « n°1 » dans un losange sur le dessus, et « Fecit » sur le pan droit ; l'ensemble entouré de rinceaux feuillagés au tonnerre puis orné de trois colonnes supportant, à gauche, « Mercure » sur tête de lion; au centre, « Jupiter » surmontant une aigle impériale sur foudres ; à droite, « Mars » sur trophée d'armes, se terminant en dessous, par trois médaillons ovales en or enrichis de quatre étoiles aux angles.

Queue de culasse finement gravée d'une divinité aux couronnes de laurier, d'un écureuil et de feuillages. Vis ciselée en suite.

Platine à corps plat, très finement gravée et ornée d'un chevreuil et de cygnes, signée à l'intérieur « Gosset Fecit », maintenue par un crochet et une seule vis.

Chien col de cygne à corps plat, décoré d'un cygne dans un losange et d'une guirlande de fleurs sur le pourtour.



Mâchoire supérieure en pétales rayonnantes ainsi que le couvre-bassinnet gravé, de plus, d'une tête de lion.

Bassinnet ovale garni d'or, à grand pare-étincelles à volutes.

Ressort de batterie à galet.

Garnitures en acier poli glacé finement gravées en suite.

Contre-platine ornée de deux dragons maintenant la vis de platine dans leurs gueules ; l'autre vis sur rosette décorée d'une tête de diable hurlant.

Queue de détente réglable.

Pontet repose-doigt travaillé à pans creux, orné d'une coquille rayonnante surmontée d'un lion couché.

Devant du pontet en urne enflammée portée par deux satyres en pied dos à dos.

Exceptionnelle monture en noyer choisi tigré à fût court (sans baguette d'origine).

Crosse sculptée en fort relief, à quadrillage vannerie et motifs rapportés en ébène sculpté, encadrés d'une suite de petites perles ; à l'arrière, des deux côtés de la platine, deux motifs de feuilles de chêne ; sur le dos, une suite de feuillages et de motifs rayonnants se terminant par un buste casqué ; enrichi sur le dessus d'une pièce de pouce en médaillon ovale en or au « N » sous étoile sur fond émaillé bleu ; vers le pommeau, de chaque côté, deux animaux fantastiques ailés assis maintenant des colonnes surmontées de vasques garnies de fruits.





Pommeau ovale sculpté d'une suite de feuillages, décoré sur le pourtour de huit motifs en or incrustés sur fond d'ébène, découpés de formes ovale, losangique et ronde, gravés d'un « éléphant », d'une « sirène », d'une « écrevisse », d'un « lion », d'un « cheval », d'un « insecte », d'un « bouc » et de deux « chérubins » ; le centre présentant un médaillon ovale en acier ciselé poli glacé à décor de deux chouettes aux ailes déployées, encadrant un médaillon en or représentant un « lama à l'ombre d'un arbre ».

Clavette gravée sur œillet en or gravé en suite.
Fût court bordé d'une frise de fleurettes et enrichi d'un médaillon ovale en or représentant le profil de l'Empereur Napoléon I^{er} coiffé d'une couronne de laurier avec étoile au-dessus d'une aigle impériale.

Longueur pistolet numéroté « 1 » : 38,5 cm.
Longueur canon : 23,5 cm.
Calibre : 12,5mm.





PISTOLET À SILEX NUMÉROTÉ « 2 » À FÛT LONG.



14



Canon octogonal, ruban, damas en ligne, de couleur bleu, légèrement tromblonné à la bouche, à rayures cheveux (80 environ), finement décoré à la bouche de deux frises et feuillages à l'or, grain d'orge en or réglable, signé à l'or aux $\frac{3}{4}$, dans des réserves, « Gosset » sur le pan gauche, « n°2 » dans un losange sur le dessus et « Fecit » sur le pan droit ; l'ensemble entouré de rinceaux feuillagés au tonnerre puis orné de trois colonnes supportant, à gauche, « Mercure » sur tête de lion ; au centre, « Jupiter » surmontant une aigle sur foudres ; à droite, « Mars » sur trophée d'armes, se terminant en dessous, par trois médaillons ovales en or enrichis de quatre étoiles aux angles.

15

Queue de culasse finement gravée d'une divinité aux couronnes de laurier, d'un écureuil et de feuillages. Vis ciselée en suite.

L'ensemble des décors à l'identique du pistolet à silex numéroté « 1 ».

Platine à corps plat très finement gravée et ornée d'un chevreuil couché, d'un aigle attaquant un canard, signée à l'intérieur « Gosset Fecit ».

Chien col de cygne, à corps plat, décoré d'un cygne dans un losange et d'une guirlande de fleurs sur le pourtour.

Mâchoire supérieure en pétales rayonnants ainsi que le couvre-bassinnet gravé, de plus, d'une tête de lion.

Bassinnet ovale garni d'or, à grand pare-étincelles à volutes.

Ressort de batterie à galet.

Garnitures en acier poli glacé finement gravées en suite.

Contre-platine à deux dragons maintenant la vis de platine dans leurs gueules ; l'autre vis sur rosette, décorée d'une tête de diable hurlant.

Queue de détente réglable.

Pontet travaillé à pans creux, orné d'une coquille rayonnante surmontée d'un angelot chevauchant un bouc.

Devant du pontet en urne enflammée supportée par deux satyres en pied dos à dos.



Exceptionnelle monture en noyer choisi tigré à fût long.
Crosse sculptée en fort relief, à quadrillage vannerie et motifs rapportés en ébène encadrés d'une suite de petites perles ; à l'arrière, des deux côtés de la platine, deux motifs de feuilles de chêne ; sur le dos, une suite de feuillages et de motifs rayonnants se terminant par un buste casqué ; enrichi sur le dessus d'une pièce de pouce en médaillon ovale en or au « N » sous étoile sur fond émaillé bleu ; vers le pommeau, de chaque côté, deux animaux fantastiques ailés assis maintenant des colonnes avec vasques garnies de fruits.

Pommeau ovale sculpté d'une suite de feuillages, décoré sur le pourtour de huit motifs en or incrustés sur fond d'ébène, découpés, de formes ovale, losangique et ronde, gravés d'un « crocodile », d'un « centaure », d'un « dragon », d'une « balance », d'une « sirène », d'un « lion », d'un « bouc » et d'un « poisson » ; le centre animé d'un médaillon ovale en acier ciselé poli glacé à décor de deux chouettes aux ailes déployées, encadrant un médaillon en or représentant un « lama à l'ombre d'un arbre ».

Clavette gravée sur œillet en or gravé en suite.

Fût long bordé d'une frise de fleurettes et feuillages.

Entrée de baguette gravée d'une « diablesse ailée » et d'un « berger », prolongée par deux anneaux porte-baguette à pans arrondis ciselés.

Baguette en bois tacheté à embout en ivoire pastillé d'or.

Longueur pistolet numéroté « 2 » : 38,5 cm.

Longueur canon : 23,5 cm.

Calibre : 13 mm.

Les deux pistolets sont en très bon état d'origine.



ACCESSOIRES DU COFFRET





BOITE DE PISTOLETS DONNÉE A FONTAINEBLEAU A Monsieur le DUC DE VICENCE
PAR L'EMPEREUR NAPOLEON EN 1814

Les accessoires :

- Poire à poudre, (toujours présente et vide), à corps arrondi, en corne blonde marbrée, à garnitures découpées et bec réglable en argent.
- Moule à deux balles en acier poli glacé à coupe-jet, finement et entièrement gravé, numéroté « 1 », sur une face et, « 2 », sur l'autre face; animé d'enfants, d'un côté, deux enfants à cheval sur un canon ; de l'autre côté, trois enfants fessant un quatrième.
- Bras, l'un droit et, l'autre, à carré démonte-culasse, entièrement décorés de fleurs, losanges, feuillages, personnages, urnes avec fruits, volatiles et satyres.
- Tournevis à trois points. Poignée en palissandre à facettes et virole en argent.
- Baguette de bourrage en palissandre à embout en argent.
- Baguette de nettoyage en palissandre à embout en argent.
- Baguette de nettoyage en acier poli glacé.
- Embout en acier pour ladite baguette, à vis, pour sortir la balle.
- Epinglette en acier à prise à jours en argent.
- Petit marteau à tête en acier poli glacé, à manche en palissandre.
- Maillet à tête ovale, à manche en palissandre.
- Huilier à pans en acier poli glacé.

Les accessoires sont en très bon état d'origine.

Dimensions coffret : 18 x 32 x Ht. 8 cm.

L'ensemble d'époque Premier Empire (vers 1810-1812)

N.B. :

Le plaquage sur le couvercle du coffret est soulevé et fendu, petit manque de plaquage sur une bordure intérieure, réparation du plaquage à l'arrière du coffret.

Manque la clé.

Notes :

Rare et unique présentation « en paire » de deux pistolets, l'un à fût court, l'autre à fût long.

Ces deux pistolets font paire comme l'indiquent les numéros « 1 » et « 2 ».

La majorité des décors est identique sur l'un et l'autre, il est à noter toutefois quelques variantes précisées dans la description détaillée que j'en ai fait.

Les deux pistolets sont de la même longueur ainsi que les canons.

Il y a cependant une légère différence dans les calibres comme décrit ci-dessous

(12,5 mm pour le pistolet numéroté « 1 » et 13 mm pour le pistolet numéroté « 2 »).



Jean-Claude Dey

PROVENANCE :

- Ce coffret de pistolets était la propriété de l'Empereur Napoléon I^{er} jusqu'en 1814.
Le coffret et les deux armes sont à son chiffre.
Nous ne connaissons pas la date de leur commande ou la date de sa remise, si ce coffret fut un présent.
- Les pistolets sont donnés par l'Empereur Napoléon I^{er}, avec son sabre et son portrait en camée à son ami et grand écuyer Armand de Caulaincourt, juste après sa tentative de suicide, dans la nuit du 12 au 13 avril 1814.
- Restés dans sa descendance jusqu'à aujourd'hui, de même provenance que « *le sabre des Empereurs* » conservé de nos jours au château de Fontainebleau avec son ceinturon et son écrin (dation de 1996).

HISTORIQUE :

Ces pistolets de l'Empereur Napoléon I^{er} possèdent une histoire extraordinaire, combinant les trois critères des objets rares :

- La qualité des objets d'exception.
- La provenance, que l'on peut retracer de l'Empereur Napoléon I^{er} jusqu'à nos jours.
- Et surtout une place dans l'histoire.

Cette histoire s'inscrit dans les heures sombres de la fin de l'Empire et de la première abdication de l'Empereur : ces pistolets sont doublement liés à la tentative de suicide de Napoléon I^{er}, à Fontainebleau, dans la nuit du 12 au 13 avril 1814.

Après la capitulation de Paris, le 30 mars 1814, les événements s'accélérent.
L'Empereur Napoléon I^{er}, à Fontainebleau, finit par accepter le traité de Fontainebleau mettant fin à son règne pour lui et ses successeurs.
Ce traité est signé le 11 avril par Caulaincourt et le maréchal Macdonald.



« *Il ne parlait que des moyens de se faire mourir* »

Dans la soirée du 12, toujours à Fontainebleau il converse longuement avec Caulaincourt et conclut

« *J'ai besoin de repos et vous aussi sans doute. Allez-vous coucher ; je vous ferai rappeler cette nuit* »

A trois heures du matin, effectivement, l'Empereur le rappelle.

Caulaincourt raconte l'attitude inhabituelle de son ami, puis son extrême abattement. Il souhaite mourir et le dit au duc de Vicence.

Suivent les hoquets, les sueurs et les grandes souffrances qui atteignent Napoléon, qui refuse qu'on appelle le valet de chambre, ni le grand maréchal, ni Yvan, son médecin.

Caulaincourt croit à la mort imminente de Napoléon, il précise :

« *Dans un intervalle plus calme, il me dit de remettre son beau nécessaire au prince Eugène comme un souvenir, de garder pour moi son plus beau sabre et ses pistolets, outre son portrait en camée.* »

Il conclut « *Vous direz à Joséphine que j'ai bien pensé à elle* ».

Le grand écuyer, toujours ignorant de ce qu'a pris Napoléon, comprend lorsque l'Empereur parle d'opium, et précise, à la demande de Caulaincourt, le mode d'administration du poison : « *dans un peu d'eau* ». Caulaincourt parvient à prévenir Constant, le docteur Yvan et le grand maréchal Bertrand qui arrivent dans la chambre pour constater que les effets du poison s'atténuent et que l'Empereur va survivre. Tout le monde reste dans la chambre jusqu'à 7 heures, alors que Napoléon, dans la stupeur générale, redemande un autre poison à Yvan (qui refuse).

Constant évoque également, avec des approximations, cette tentative de suicide :

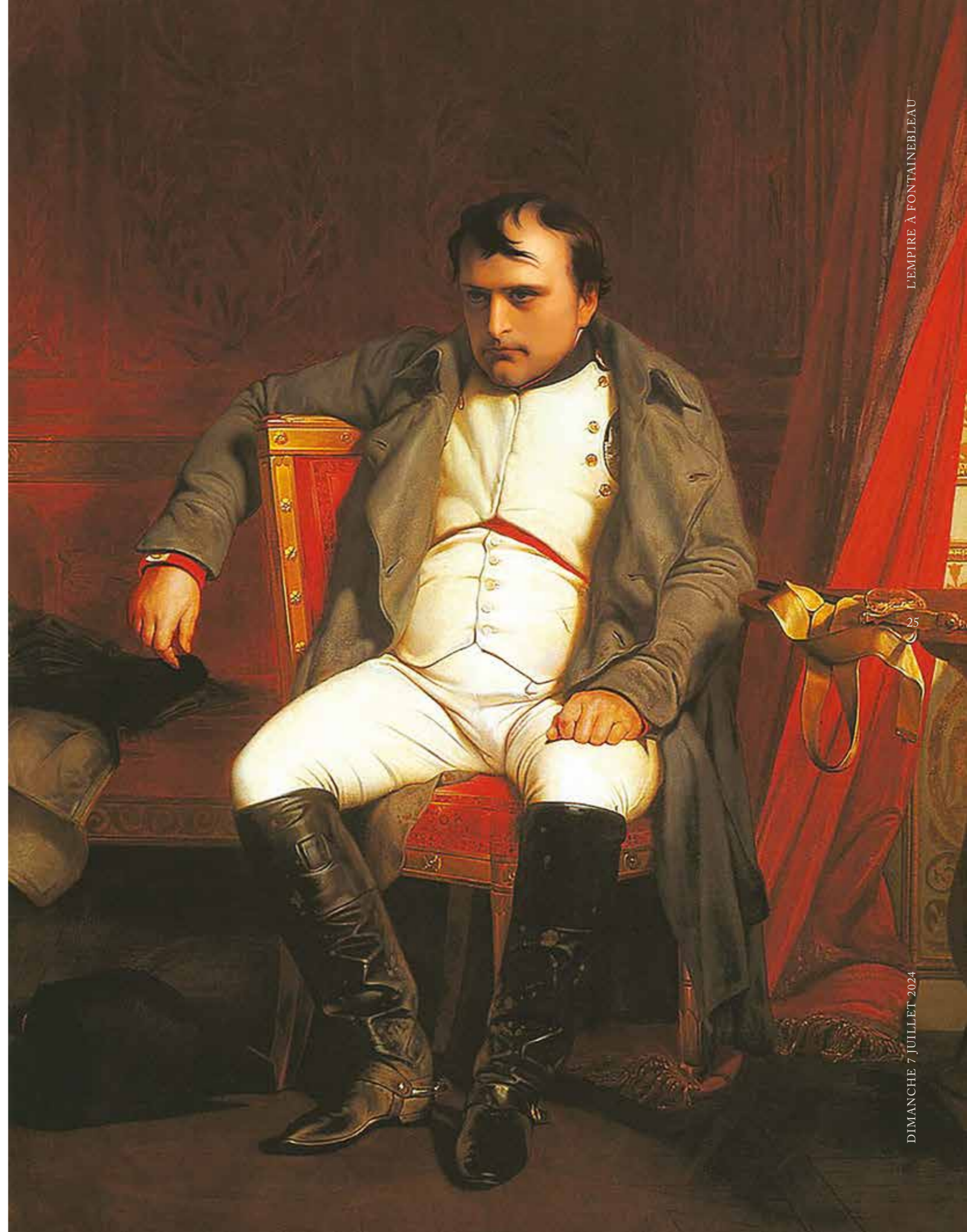
« *Malgré les refus obstinés de l'empereur, je continuais toujours mes supplications, quand M. de Caulaincourt et M. Yvan entrèrent dans sa chambre. Sa Majesté fit signe de la main à M. le duc de Vicence de s'approcher de son lit, et lui dit: « Caulaincourt, je vous recommande ma femme et mon enfant; servez-les comme vous m'avez servi. Je n'ai pas longtemps à vivre! »*

Or l'histoire de cette tentative, durant laquelle Caulaincourt reçoit verbalement de l'Empereur ces pistolets, ne commence pas dans la nuit du 12 au 13 avril, elle débute deux ou trois jours plus tôt comme le précise encore Caulaincourt après les faits :

« *(Je) questionnai Roustam et son valet de chambre Constant. Ils me dirent que, depuis plusieurs jours, il ne parlait que des moyens de se faire mourir ; que, la surveillance, il avait beaucoup examiné ses pistolets, qu'il avait pris des balles qui étaient dans son nécessaire. Roustam ajouta que, ne trouvant pas la poire à poudre qui était habituellement avec ses armes et qu'il avait ôtée peu avant parce qu'il l'avait aperçu les maniant, ce qu'il faisait pas ordinairement, il la lui avait demandée.* »

Heureuse initiative des proches de l'Empereur, qui aurait renoncé à l'idée notamment parce qu'il aurait souhaité qu'après sa mort, sa Garde reconnaisse le visage calme qu'elle lui a toujours connu au milieu des batailles.

La poire à poudre remise par Roustam et Constant est toujours dans son emplacement, vide.





Ainsi les pistolets de l'Empereur sont doublement liés à cette nuit où le destin de Napoléon faillit basculer : Ils ne furent pas les instruments de cette tentative et furent offerts à Caulaincourt en souvenir de sa fidélité dans ces jours sombres qui marquaient la fin, pensait-on, de l'Empire français.

L'Empereur remit également le 12 avril 1814, une lettre à Caulaincourt destinée à son épouse Marie-Louise :
« Ma bonne Louise, j'ai reçu ta lettre. J'approuve que tu ailles à Rambouillet où ton père viendra te rejoindre. C'est la seule consolation que tu puisses recevoir dans nos malheurs. Depuis huit jours, j'attends le moment avec empressement. Ton père a été égaré et mauvais pour nous, mais il sera bon père pour toi et ton fils. Caulaincourt est arrivé. Je t'ai envoyé hier copie des arrangements qu'il a signés qui assurent un sort à ton fils. Adieu, ma douce Louise. Tu es ce que j'aime le plus au monde. Mes malheurs ne me touchent que par le mal qu'ils te font. Toute la vie tu aimeras le plus tendre des époux. Donne un baiser à ton fils. Adieu, ma Louise. Tout à toi »

Cette lettre, parfois aux accents d'une lettre d'adieu, ne sera jamais remise par Caulaincourt à sa destinataire. Elle est conservée de nos jours dans sa descendance. Cette lettre en plus des mémoires de Caulaincourt et de Constant, parus tardivement, est un élément de plus dans l'histoire de cette tentative de suicide, maintenue sous silence durant de nombreuses années.

Le duc de Vicence conserva religieusement ces reliques jusqu'à sa mort en 1827.

Dans son testament, déposé chez M^e Poignant, notaire à Paris, le 20 février 1827, Caulaincourt légua à son fils aîné Adrien :

*« 1°- le camée sur onyx représentant d'un côté l'Empereur Napoléon et de l'autre un aigle.
 2°- le sabre des Empereurs que l'empereur Napoléon a porté
 3°- les beaux pistolets de ce souverain »*

Il ajoutait :

« J'attache un grand prix à ces objets parce qu'ils m'ont été donnés par lui en 1814 à Fontainebleau en le quittant, comme un souvenir de la fidélité et de l'attachement que je lui avais toujours témoignés ».

EXPOSITIONS :

- « *Deux siècles de gloire militaire, 1610-1814 : exposition organisée avec le concours de la Sabretache* », avril-juin 1935, musée des arts décoratifs, Pavillon de Marsan.

n°879. Paire de pistolets ayant appartenu à l'Empereur et donnés par lui au Général de Caulaincourt, duc de Vicence, à Fontainebleau en 1814. Par Boutet (nota : on notera une erreur sur le nom de l'arquebusier). Notre nécessaire est bien visible dans la vitrine centrale sur les photographies d'époque (Archives de la Sabretache), sous le « *sabre des Empereurs* », lui aussi localisé à cette époque dans la descendance du général de Caulaincourt.



ŒUVRES EN RAPPORT :

- « *Sabre des empereurs* » offert par Napoléon au grand-écuyer Caulaincourt au matin du 13 avril 1814 à Fontainebleau.

De même provenance que notre boîte de pistolets, dans la descendance de Caulaincourt, le sabre, sa ceinture et son écrin rejoignent les collections du Château de Fontainebleau en 1996, via une dation.

- Une paire de pistolets de l'Empereur Napoléon I^{er}, par Nicolas Noël Boutet, dans les collections du Musée du Louvre, affectée au Musée de l'Armée (Inv. Ms 88).

- Boîte de deux paires de pistolets, ayant appartenu à Napoléon I^{er} par Nicolas Noël-Boutet, collections du Musée de l'Armée (Inv. Ca 19)

- Une paire de pistolets offerts à son ami Caulaincourt, par Le Page, portés par l'Empereur à la bataille de la Moskowa (ancienne collection Johnson).

**BIOGRAPHIES :**

Armand Augustin Louis, marquis de CAULAINCOURT, duc de VICENCE (1773-1827)

Il débute sa carrière militaire à l'âge de 15 ans en s'engageant au régiment Royal-Étranger.

Lieutenant en 1789, il devient aide de camp de son père en 1791 et au printemps 1792, il est capitaine à l'état-major de son oncle, d'Harville. En juin 1797 avec l'ambassadeur ottoman, il fait la campagne d'Allemagne en l'an VII et combat sur le Rhin à Stockach, à Weinheim, à Messkirch et à Neresheim, au sein du 8ème régiment de cavalerie puis au 2ème régiment de carabiniers.

Promu colonel, Caulaincourt est envoyé par Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, le 14 octobre 1801, en mission diplomatique pendant six mois à Saint-Petersbourg.

Caulaincourt séduit Napoléon Bonaparte, qui le prend comme aide de camp en août 1802 avant de le nommer général de brigade en août 1803. En juin

1804, Caulaincourt est promu Grand écuyer. Dans cette fonction, il s'occupe en particulier de ce qu'on appellerait aujourd'hui l'emploi du temps de Napoléon I^{er}, de sa sécurité personnelle en campagne, de l'envoi des dépêches, des estafettes et des écuries.

En février 1805, il est général de division et sert jusqu'en 1807 à l'état-major de la Grande Armée avant d'être envoyé comme ambassadeur en Russie en novembre 1807 et fait duc de Vicence en juin 1808.

La relation amicale entre l'Empereur Napoléon I^{er} et son ambassadeur est renforcée durant la retraite de Russie durant laquelle les deux hommes rentrent seuls à Paris après l'affaire Malet. Quatorze jours et nuits durant lesquelles Caulaincourt recueille les pensées et confidences de l'Empereur.

Sénateur en 1813 et il est du 20 novembre 1813 à avril 1814, ministre des Relations extérieures (ministre des Affaires étrangères). Il reprend le portefeuille de ministre des relations extérieures pendant les Cent-Jours, du 21 mars au 8 juillet 1815.

Fidèle à l'Empereur, dont il est un des seuls amis, il ne reprendra pas de fonctions sous la Restauration.

Les mémoires de Caulaincourt ont été publiés en 1933 par Jean Hanoteau. Un grand nombre d'informations sur les événements de 1814 à Fontainebleau proviennent de ces mémoires.

Louis Marin GOSSET

Actif à partir du début du XIX^e siècle, il travaille à la Manufacture de Versailles où il aurait été l'assistant de Nicolas Noël Boutet, directeur artiste.

La première mention que nous retrouvons de Gosset travaillant indépendamment est celle d'un rapport fait à la société d'encouragement sur une nouvelle carabine « à piston » proposée par M. Gosset, arquebusier à Versailles. Adressé à Monsieur Regnier, il est daté de novembre 1812.

Le système ne fut pas popularisé dans l'immédiat, surtout par la crainte de sa fragilité, et donc de son peu d'utilité militaire.

Ce système sera également proposé par Le Page et Boutet, ce dernier reprenant pour les œuvres de grand luxe le système de Gosset, confirmant les liens forts qui unissaient les deux arquebusiers versaillais.

Gosset est, semble-t-il, nommé « *arquebusier des Pages* » à la fin de l'Empire.

Il continue son activité sous la Restauration, aux Champs Elysées, n°15 allée d'Antin, il est « *arquebusier du Roi et des Princes* ».

Son fils continuera l'activité du père à Saint Cloud.

Arnaud de Gouvion Saint-Cyr

VENTE À FONTAINEBLEAU
LE 7 JUILLET 2024

ESTIMATION : 1 200 000 / 1 500 000 €



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONDITIONS ET INFORMATIONS DESTINÉES PRINCIPALEMENT AUX ACHÉTEURS

La vente est soumise à la législation française et aux conditions imprimées dans ce catalogue. Il est important que vous lisiez attentivement les pages qui suivent. Les pages qui suivent donnent également des informations utiles sur la manière d'acheter aux enchères. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous assister.

COMMISSION ACHETEUR

L'acheteur paiera au profit de **OSENAT**, en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat de 23 % HT (soit 27,6 TTC).
- **Interencheres Live : une commission acheteur supplémentaire de 3% H.T. (3,59% TTC) sera ajoutée à cette commission.**
- **Drouot Live : une commission acheteur supplémentaire de 1,5% H.T. sera ajoutée à cette commission.**
- **Invaluable : une commission acheteur supplémentaire de 3% H.T. sera ajoutée à cette commission**
- **LiveAuctioneers : une commission acheteur supplémentaire de 5% H.T. sera ajoutée à cette commission**

TVA

Remboursement de la TVA en cas d'exportation en dehors de l'Union Européenne
Toute TVA facturée sera remboursée au personnes non résidentes de l'Union Européenne à condition qu'elles en fassent la demande écrite au service comptable dans un délai de 3 mois après la vente, et sur présentation de l'exemplaire 3 du document douanier d'exportation (DAU) sur lequel Osenat devra figurer comme expéditeur et l'acheteur comme destinataire.
L'exportation doit intervenir dans les délais légaux et un maximum de 3 mois à compter de la date de la vente.

1. AVANT LA VENTE

Caractère indicatif des estimations

Les estimations faites avant la vente sont fournies à titre indicatif. Toute offre dans la fourchette de l'estimation basse et de l'estimation haute a des chances raisonnables de succès. Nous vous conseillons toutefois de nous consulter avant la vente car les estimations peuvent faire l'objet de modifications.
L'état des lots
Nous sommes à votre disposition pour vous fournir un rapport détaillé sur l'état des lots. Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents.

Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et de compter sur leur propre jugement au fins de vérifier si chaque lot correspond à sa description. Le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.

Dans le cadre de l'exposition d'avant-vente, tout acheteur potentiel aura la possibilité d'inspecter préalablement à la vente chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

Exposition avant la vente

L'exposition précèdent la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée.

Soucieuse de votre sécurité dans ses locaux, la Société Osenat s'efforce d'exposer les objets de la manière la plus sûre. Toute manipulation d'objet non supervisée par le personnel de la Société Osenat se fait à votre propre risque.

2. LES ENCHÈRES

Les enchères peuvent être portées en personne ou par téléphone ou par l'intermédiaire d'un tiers (les ordres étant dans ce dernier cas transmis par écrit ou par téléphone). Les enchères seront conduites en euros. Un convertisseur de devises sera visible pendant les enchères à titre purement indicatif, seul le prix en euros faisant foi.

Comment enchérir en personne

Pour enchérir en personne dans la salle, il est recommandé de se faire enregistrer et obtenir une raquette numérotée avant que la vente aux enchères ne commence. Vous devrez présenter une pièce d'identité et des références bancaires. La raquette est utilisée pour indiquer vos enchères à la personne habilitée à diriger la vente pendant la vente. Si vous voulez devenir l'acheteur d'un lot, assurez-vous que votre raquette est bien visible de la personne habilitée à diriger la vente et que c'est bien votre numéro qui est cité. S'il y a le moindre doute quant au prix ou quant à l'acheteur, attirez immédiatement l'attention de la personne habilitée à diriger la vente. Tous les lots vendus seront facturés au nom et à l'adresse figurant sur le bordereau d'enregistrement de la raquette, aucune modification ne pourra être faite. En cas de perte de votre raquette, merci d'en informer immédiatement l'un des clerks de la vente. A la fin de chaque session de vente, vous voudrez bien restituer votre raquette au guichet des enregistrements.

Mandat à un tiers enchérisseur

Si vous enchérissez dans la vente, vous le faites à titre personnel et nous pouvons vous tenir pour le seul responsable de cette enchère, à moins de nous avoir préalablement avertis que vous enchérissiez au nom et pour le compte d'une tierce personne en nous fournissant un mandat régulier que nous aurons enregistré.

Ordres d'achat

Si vous ne pouvez pas assister à la vente aux enchères, nous serons heureux d'exécuter des ordres d'achat donnés par écrit à votre nom.

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de ce catalogue. Ce service est gratuit et confidentiel. Les lots sont achetés au meilleur prix, en respectant les autres enchères et le prix de réserve. Dans le cas d'ordres identiques, le premier arrivé aura la préférence, indiquez toujours une * limitée à ne pas dépasser *. Les offres illimitées et * d'achat à tout prix * ne seront pas acceptées.

Les ordres d'achat doivent être donnés en euro.

Les ordres écrits peuvent être :

- envoyés par e-mail à contact@osenat.com

- envoyés par télécopie au numéro suivant : 00 33 (0)1 64 22 38 94

- remis au personnel sur place

- envoyés par la poste aux bureaux de la Société Osenat

Vous pouvez également donner des ordres d'achat par téléphone. Ils doivent être confirmés avant la vente par lettre, par fax ou par e-mail (voir ci-dessus). Dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat par écrit ou vos confirmations écrites d'ordres d'achat données par téléphone au moins 24 heures avant la vente.

Enchérir par téléphone

Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez enchérir directement par téléphone. Étant donné que le nombre de lignes téléphoniques est limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 24 heures au moins avant la vente pour obtenir ce service dans la mesure des disponibilités techniques.

Nous vous recommandons également d'indiquer un ordre d'achat de sécurité que nous pourrions exécuter en votre nom au cas où nous serions dans l'impossibilité de vous joindre par téléphone. Des membres du personnel sont à votre disposition pour enchérir par téléphone pour votre compte en anglais.

3. LA VENTE

Conditions de vente

Comme indiqué ci-dessus, la vente aux enchères est régie par les règles figurant dans ce catalogue. Quiconque a l'intention d'enchérir doit lire attentivement ces conditions. Elles peuvent être modifiées par affichage dans la salle des ventes ou par des annonces faites par la personne habilitée à diriger la vente.

Accès aux lots pendant la vente

Par mesure de sécurité, l'accès aux lots pendant la vente sera interdit.

Déroulement de la vente

La personne habilitée à diriger la vente commencera et poursuivra les enchères au niveau qu'elle juge approprié et peut enchérir de manière successive ou enchérir en réponse à d'autres enchères, et ce au nom et pour le compte du vendeur, à concurrence du prix de réserve.

Les indications données par **OSENAT** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.
L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tous défaut présent, passé ou réparé. Inversement, la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.
- L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix, en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement. **OSENAT** se réserve le droit de ne délivrer le lot qu'après encaissement du chèque.

4. APRÈS LA VENTE

Résultats de la vente

Si vous voulez avoir des renseignements sur les résultats de vos ordres d'achat, veuillez s'il vous plaît téléphoner : Osenat - Tél. 00 33 (0)1 64 22 27 62

ou sur internet : www.osenat.com

Paiement

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente.

Le paiement peut être effectué :

- Par chèque en euro ;

- En espèces en euro dans les limites suivantes :

- 1 000 € pour les commerçants

- 1 000 € pour les particuliers français

- 15 000 € pour les particuliers n'ayant pas leur domicile fiscal en France, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

- Par carte de crédit : Visa ou Mastercard

- Par virement en euro sur le compte :

	<p>Coordonnées bancaires : HSBC FRANCE Titulaire du compte Osenat 9-11, RUE ROYALE 77300 FONTAINEBLEAU Domiciliation : HSBC FR PARIS AUBER Code banque : 30056 Code guichet : 00811 No compte : 08110133135 Clé RIB : 57</p> <p>Identification internationale :</p>	
--	--	--

	<p>FR76 3005 6008 1108 1101 3313 557 SWIFT : CCFRFRPP Siret : 442 614 384 00042 APE : 741AO N° TVA intracommunautaire : FR 76442614384</p>	
--	--	--

Noubliez pas d'indiquer votre nom et le numéro de votre bordereau d'adjudication sur le formulaire de virement.

Enlèvement des achats

Enlèvement des achats – Frais de stockage

Les achats ne pourront être enlevés qu'après leur paiement.

Tous les lots pourront être retirés pendant ou après chaque vacation, sur présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable de Osenat.

Nous recommandons vivement aux acheteurs de prendre

livraison de leurs lots après la vente.

Des frais de stockage seront facturés par Osenat aux acheteurs n'ayant pas retiré leurs achats 15 jours après la vente, à raison de :

- 10 € par jour pour un meuble

- 5 € par jour pour un objet ou un tableau

Exportation des biens culturels.

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats et, dans certains cas, une autorisation douanière pourra également être requise. L'Etat français a faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation au cas où le lot est réputé être un trésor national.

Osenat n'assume aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat d'exportation pouvant être prises. Sont présentées ci-dessous, de manière non-exhaustive, les catégories d'œuvres ou objets d'art accompagnés de leurs seuils de valeur respectifs au-dessus desquels un Certificat pour un bien culturel (dit « ***Passport*** ») peut être requis pour que le lot puisse sortir du territoire français.

Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire Européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports, ayant plus de 50 ans d'âge 150. 000 €

- Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge 50. 000 €

- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30. 000 €

- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50. 000 €

- Livres de plus de 100 ans d'âge 50. 000 €

- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50. 000 €

- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15. 000 €

- Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge 15. 000 €

- Cartes géographiques imprimées ayant plus de 100 ans d'âge 15. 000 €

- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE : quelle que soit la valeur) 1. 500 €

- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles⁽¹⁾

- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles 1. 500 €

- Eléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge)⁽¹⁾

- Archives de plus de 50 ans d'âge (UE quelle soit la valeur) 300 €

⁽¹⁾ Pour ces catégories, la demande de certificat ne dépend pas de la valeur de l'objet, mais de sa nature.

Droit de préemption

L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'œuvre d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'adjudicataire.

Indications du catalogue

Les indications portées sur le catalogue sont établies par la Société Osenat Fontainebleau avec la diligence requise pour une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des rectifications affichées dans la salle de vente avant l'ouverture de la vacation ou de celles annoncées par la personne habilitée à diriger la vente en début de vacation et portées sur le procès-verbal de la vente.

Les indications seront établies compte tenu des informations données par le vendeur, des connaissances scientifiques, techniques et artistiques et de l'opinion généralement admise des experts et des spécialistes, existantes à la date à laquelle les dites indications sont établies.

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Synev 15 rue Freycinet 75016 Paris.

CONDITIONS AND INFORMATION PRINCIPALLY

FOR BUYERS

All property is being offered under French Law and the conditions printed in this volume. It is important that you read the following pages carefully.

The following pages give you as well useful information on how to buy at auction. Our staff is at your disposal to assist you.

BUYER'S PREMIUM

The purchase price will be the sum of the final bid plus a buyer's premium of 23 % excluding taxes (27,6% inc. taxes).

- **Interencheres Live : an additional buyer commission of 3% excl. Tax (3.59% inclusive of tax) will be added to this commission.**

- **Drouot Live : an additional buyer fees of 1.5% excl tax per lot will be charged (1.8 %inc tax).**

- **Invaluable : an additional buyer commission of 3% excl. Tax will be added to this commission.**

- **LiveAuctioneers : an additional buyer commission of 5% excl. Tax will be added to this commission.**

VAT RULES

Non-European buyers may have all VAT invoiced refunded to them if they request so in writing to the accounting department within delay of 3 months of the date of sale, and if they provide Osenat with the third sample of the customs documentation (DAU) stamped by customs. Osenat must appear as shipper on the export document and the buyer as the consignee. The exportation has to be done within the legal delays and a maximum of 3 months of the date of sale.

1 - BEFORE THE AUCTION

Pre-sale estimates

The pre-sale estimate are intended as a guide for prospective buyers. Any bid between the high and the low pre-sale estimates offers a fair chance of success. It is always advisable to consult us nearer the time of sales as estimates can be subject to revision.

Condition of lots

Solely as a convenience, we may provide condition reports. All the property is sold in the condition in which they were offered for sale with all their imperfections and defects.

No claim can be accepted for minor restoration or small damages.

It is the responsibility of the prospective bidders to inspect each lot prior to the sale and to satisfy themselves that each lot corresponds with its description. Given that the re-lining, frames and findings constitute protective measures and not defects, they will not be noted. Any measurements provided are only approximate.

All prospective buyers shall have the opportunity to inspect each object for sale during the pre-sale exhibition in order to satisfy themselves as to characteristics, size as well as any necessary repairs or restoration.

Sale preview

Pre-auctions viewings are open to the public free of charge. Osenat is concerned for your safety while on our premises and we endeavour to display items safely so far as is reasonably practicable. Nevertheless, should you handle any items on view at our premises, you do so at your own risk.

2 - BIDDING IN THE SALE

Bids may be executed in person by paddle during the auction or by telephone, or by third person who will transmit the orders in writing or by telephone prior to the sale. The auctions will be conducted in euros. A currency converter will be operated in the salesroom for your convenience but, as errors may occur, you should not rely upon it as substituats for bidding in euros.

Bidding in Person

To bid in person at the auction, you will need to register for and collect a numbered paddle before the auction begins. Proof of identity will be required.

If you wish to bid on a lot, please indicate clearly that you are bidding by raising you paddle and attracting the attention of the auctioneer. Should you be the successful buyers of any lot, please ensure that the auctioneer can see your paddle and that it is your number that is called out.

Should there be any doubts as to price or buyer, please draw the auctioneer's attention to it immediately.

We will invoice all lots sold to the name and address in which the paddle has been registered and invoices cannot be transferred to other names and addresses. In the event of loss of your paddle, please inform the sales clerk immediately. At the end of the sale, please return your paddle to the registration desk.

Bidding as principal

If you make a bid at auction, you do as principal and we may hold you personally and solely liable for that bid unless it has been previously agreed that you do so on behalf of an identified and acceptable third party and you have produced a valid power of attorney acceptable to us.

Absentee bids

If you cannot attend the auction, we will pleased to execute

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF SALE

written bids on your behalf. A bidding form can be found at the back of this catalogue. This service is free and confidential. Lots will be bought as cheaply as is consistent with other bid and the reserves. In the event of identical bids, the earliest bid received will take precedence. Always indicate a " top limit " - the hammer price to which you would stop bidding if you were attending the auction yourself

" Buy " and unlimited bids will not be accepted.

Orders shall be made in euro.

Written orders may be

- sent by e-mail at contact@osenat.com

- sent by fax to the following number : 00 33 (0) 1 80 81 90 01

- hand delivered to staff on the premises

- sent by post to the offices of Osenat.

You may also bid by telephone. Telephone bids must be confirmed before the auction by letter, fax or e-mail. These as well as written bids must be received 24 hours before the auction so that we can guarantee satisfaction.

Bidding by telephone

If you cannot attend the auction, it is possible to bid on the telephone. As the number of telephone lines is limited, it is necessary to make arrangements for this service 24 hours before the sale.

We also suggest that you leave a covering bid which we can execute on your behalf in the event we are unable to reach you by telephone. Osenat Fontainebleau staff are available to execute bids for you in English.

3 - AT THE AUCTION

Conditions of sale

As indicated above, the auction is governed by the conditions printed in this catalogue. Anyone considering bidding in the auction should read them carefully. They may be amended by way of notices posted in the salesroom or by way of announcement made by the auctioneer.

Access to the lots during the sale

For security reasons, prospective bidders will not be able to view the lots whilst the auction is taking place.

Auctioning

The auctioneer may commence and advance the bidding at levels he considers appropriate and is entitled to place consecutive and responsive bids on behalf of the vendor until the reserve price is achieved.

Information provided by **OSENAT** about restorations, accidents or incidents affecting the lots are only made to facilitate inspection by the prospective buyer and remain subject to his personal appreciation and that of his expert.
The absence of information provided about a restoration, an accident or any incident in the catalog, in the condition reports, on the tags or given orally, does not imply that the lot concerned is free of defect, past or repaired. On the opposite, the mention of a default does not imply the absence of any other one.
The successful bidder will only get the delivery of his purchase after payment of the full price. In the case where a simple check has been provided for payment, lots shall not be delivered before the check has been cashed.

4 - AFTER THE AUCTION

Results

If you would like to know the result of any absentee bids which you may have instructed us to place on your behalf, please contact:

Osenat - Tél. 00 33 (0)1 64 22 27 62

Fax 00 33 (0)1 64 22 38 94

or : www.osenat.com

Payment

Payment is due immediatly after the sale and may be made by the following method:

- checks in euro

- cash within the following limits:

- 1. 000 euros for trade clients

- 1. 000 euros for French private clients

- 15. 000 euros for foreign tax nationals (non trade)

- credit cards VISA and MASTERCARD

- Bank transfers should be made to:

	<p>HSBC FRANCE Account holder : Osenat 9-11 RUE ROYALE 77300 FONTAINEBLEAU Domiciliation : HSBC FR PARIS AUBER Code banque : 30056 Code guichet : 00811 No compte : 08110133135 Clé RIB : 57</p> <p>International identification : FR76 3005 6008 1108 1101 3313 557</p>	
--	--	--

	<p>SWIFT : CCFRFRPP Siret : 442 614 384 00042 APE : 741AO N° TVA intracommunautaire : FR 76442614384</p>	
--	---	--

Collection of Purchases – Storage fees
Purchases can only be collected after payment infull in cleared funds has been made to Osenat.

Purchased lots will become available only afterpayment infull has been made.

Storage fees will be charged by Osenat to purchasers who have not collected their items within 15 days from the sale as follows :

- 10 € per day for furniture

- 5 € per day for object or paintings

Export

Buyers should always check whether an export licence is required before exporting. It is the buyer's sole responsibility to obtain any relevant export or import licence. The denial of any licence or any delay in obtaining licences shall neither justify the rescission of any sale nor any delay in making full payment for the lot. Osenat can advise buyers on the detailed provisions of the export licensing regulations and will submit any necessary export licence applications on request. However, Osenat cannot ensure that a licence will be obtained. Local laws may prohibit of some property and/or may prohibit the resale of some property in the country of importation. As an illustration only, we set out below a selection of the categories of works or art, together with the value thresholds above for which a French « <

ORDRE D'ACHAT / ABSENTEE BID FORM

L'empire à Fontainebleau
Dimanche 7 Juillet 2024
à 14 H

OSENAT - 9/11 rue Royale
77300 FONTAINEBLEAU
Tél. : +33 (0)1 64 22 27 62

www.osenat.com
Formulaire à retourner au
contact@osenat.com

Dans le cadre de vos Conditions de Vente que je déclare connaître et accepter, veuillez enregistrer à mon nom les ordres d'achat ci-contre jusqu'aux montants des enchères indiquées.

Ces ordres d'achat seront exécutés au mieux de mes intérêts en fonction des autres enchères portées lors de la vente. Merci de joindre au formulaire d'ordre d'achat un Relevé d'Identité Bancaire, une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) ou un extrait d'immatriculation au R. C. S. Les lots sont vendus par application des Conditions de Vente imprimées au catalogue. Il est vivement recommandé aux enchérisseurs de se rendre à l'exposition publique organisée avant la vente afin d'examiner les lots soigneusement.

A défaut, les enchérisseurs peuvent contacter le ou les experts de la vente afin d'obtenir de leur part des renseignements sur l'état physique des lots concernés.

Aucune réclamation quelconque à cet égard ne sera admise après l'adjudication.

Les ordres d'achats sont une facilité pour les clients. OSENAT n'est pas responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Freycinet 75016 Paris.

Nom

Adresse

Adresse e-mail

N° de téléphone N° de télécopie

N° de lot	Titre ou description	Enchère en € <small>(hors frais de vente et hors TVA)</small>
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

Signature

Date

Merci de joindre un relevé d'identité bancaire (RIB)

